



Direction Régionale de l'Environnement
CHAMPAGNE-ARDENNE

**Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
de Champagne-Ardenne**

**Séance du 28 novembre 2007
Avis n° 2007- 12**

Création de la réserve naturelle régionale de la côte de Bois en Val à Charleville-
Mézières

Vu le dossier de création de la réserve naturelle régionale,
Vu les débats en séance du CSRPN le 28 novembre 2007,

Article 1 :

Le CSRPN émet un avis favorable au classement du site de la côte de Bois en Val à Charleville-Mézières en réserve naturelle régionale. Le représentant du CSRPN désigné pour cette réserve est A. Bizot.

Fait à Châlons-en-Champagne, le **08 FEV. 2008**

Le président du CSRPN
Daniel YON